

COMMISSION N° 3

- ***Histoire, géographie et géopolitique (s)***
- ***Histoire***
- ***Géographie (A/L et LSH)***



ESSEC
BUSINESS SCHOOL

**Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique
Option scientifique**

Epreuve ESSEC

Moyenne par école

Ecoles	Moyenne	Ecart-type	Candidats
ENSAE Paris tech	10,74	3,49	483
ESSEC	10,50	3,42	2294

Moyenne de l'épreuve : 10,49

Ecart-type : 3,43

Nombre de candidats : 2306

HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN**Option scientifique****Jean KOGEJ****Sujet : La construction européenne confrontée à la question de la nation (1951-2018)**

Le sujet n'était pas « attendu », mais il n'a pas surpris les candidats, tant il est au cœur de la construction européenne depuis ses origines. Comment articuler une architecture européenne qui se veut rationnelle, mais souvent perçue comme froide et lointaine, avec la nation et ses dimensions affectives, voire passionnelles ? Comment appréhender la contradiction inhérente au sujet : d'une part, les nations veulent l'Europe afin d'assurer la paix sur le continent et consolider leur rôle fragilisé par la mondialisation et la montée des émergents ; en même temps, elles s'en méfient, craignant de perdre leur souveraineté, voire de s'y dissoudre. Entre Europe et nations, comment répartir les responsabilités, les pouvoirs et les moyens ? Comment définir des institutions et des politiques communes entre des nations de cultures et d'intérêts distincts, et dont le nombre est amené à s'accroître ? Les pères fondateurs de l'Europe déjà se posaient ces questions et, à l'heure du « Brexit », des mouvements indépendantistes, des pulsions identitaires et des tropismes protectionnistes d'aujourd'hui, celles-ci demeurent d'une actualité brûlante. Les candidats ne s'y sont pas trompés, et, de l'avis unanime des correcteurs, il n'y a eu que très peu de copies indigentes. La moyenne globale est honorable et équilibrée. Mais le sujet présente plusieurs niveaux de difficultés : ainsi « la question de la nation » recouvre-t-elle une réalité différente pour chacun des pays membres : qu'il s'agisse des grands « États-nations » issus de longs processus historiques (aux multiples variantes : Espagne à l'union nationale fragile, Royaume-Uni au souverainisme ombrageux et à l'incarnation monarchique, Allemagne viscéralement fédérale et dont l'histoire a rendu le rapport à la nation difficile, France « une et indivisible » etc.) ; ou qu'il s'agisse de nations plus petites ou récentes issues de la balkanisation postérieure à la chute du mur de Berlin. La dimension chronologique est forte ; les institutions, la monnaie, l'économie, la politique étrangère et de sécurité sont concernées. Les compromis entre la construction européenne et les nations qui sont à l'origine de celle-ci sont parfois conflictuels, souvent complexes et évolutifs. Si le sujet a offert à tous matière à réflexion sur une vraie question il fut aussi très sélectif.

L'introduction supposait une rigoureuse définition des termes. Par « construction européenne » on entend le processus d'élaboration progressive, et toujours en cours, d'une union organique entre états du « Vieux continent » (Le Conseil de l'Europe, à ne pas confondre avec le Conseil européen, qui interroge les nations dans leur souveraineté juridique, ne devait pas être oublié). Définir le concept de « nation » était une des difficultés majeures du sujet. Existe-t-il seulement une définition indiscutable ? Y compris dans les textes anciens, ou dans les institutions internationales elles-mêmes, on utilise plus ou moins indifféremment le terme pour désigner le peuple, la patrie, l'État, etc. Le sujet parle d'ailleurs de la « question de la nation » d'abord pour inciter les candidats à interroger et mieux cerner un concept souvent dévoyé et utilisé par les extrêmes. S'interroger sur la nation, c'est certes être amené à traiter de l'identité et des frontières, mais c'est aussi voir son lien très fort avec la démocratie, la solidarité, l'éducation : les organismes de sécurité sociale, les processus électoraux essentiels, les systèmes éducatifs demeurent fondés sur une base nationale. Par ailleurs, la « nation » est

intrinsèquement une « question ». Si le terme connote généralement les notions d'origine, de langue, d'histoire communes, il convient d'emblée de distinguer deux postures historiques : la définition « allemande » avancée par Fichte dans son célèbre Discours à la nation allemande en 1807 (la date n'est pas innocente bien sûr) et pour qui la langue commune est le premier des facteurs fondateurs de la nation, tout comme la culture et la façon de penser (le Volksgeist). Mais un second versant de la définition de Fichte précise : la nation serait aussi « l'ensemble des peuples qui vivent en commun à travers les âges et se perpétuent entre eux sans adultération, physiquement et moralement... » Ici germe la notion de fondement ethnique, voire biologique de la nation. Seconde définition majeure, « française », celle tout aussi célèbre du Discours à la Sorbonne, d'Ernest Renan, de 1882. Lui aussi distingue deux composantes du « principe spirituel » que constitue la nation. « L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble. » La nation, c'est « le plébiscite permanent ». Ici le ciment ethnique ou biologique est remplacé par l'adhésion volontaire. La Révolution de 1789 est une source majeure de l'idée de nation en France. En outre il y a des variations du concept dans le temps et dans l'espace. La nation, est-ce la même chose en 1951 et en 2018 ? Certains évoquaient, au tournant du siècle, le passage à une ère « post-nationale » où les structures et les politiques multilatérales l'emporteraient, dans le cadre d'une mondialisation assumée, sinon « heureuse » et dont la construction européenne serait une des composantes. La nation, est-ce la même chose en Roumanie, en Espagne, en France ? On pourrait citer, à l'est de l'Europe, ces « micro-nationalismes » très ancrés dans la « terre » au point qu'on a pu les qualifier de « chtoniens » États-nations, nationalisme ((affirmation du primat de l'intérêt national par rapport à d'autres groupes ou d'autres nations ; dans certains cas, il aboutit à des revendications indépendantistes), nationalismes régionaux, nationalités, minorités nationales, ce n'est pas la même chose : ils peuvent s'emboîter ou être antinomiques, jouer les uns contre les autres. L'Europe peut interférer dans ce jeu : protéger les minorités contre la nation dominante ou au contraire protéger cette dernière contre l'effet balkanisateur d'une ou de plusieurs « nationalités ». N'a-t-elle pas fait successivement l'un puis l'autre ? Le sujet évoque la « confrontation », car il est de fait que la relation est parfois conflictuelle, souvent tendue ou posée comme telle (pour renforcer la cohésion nationale, on « joue » parfois la nation contre « Bruxelles ».)

Ainsi la construction européenne est-elle dans une relation quasi schizophrénique avec les nations qui y contribuent : ces dernières l'initient pour y (re)trouver une existence véritable, un amplificateur de prospérité et de puissance. En même temps, elles la suspectent, la réfrènent, l'entravent craignant de se dissoudre dans la nouvelle entité qu'elles-mêmes élaborent.

La dimension chronologique du sujet est importante. On peut proposer un plan dont les deux premières parties traiteraient chacune d'une phase majeure de l'évolution de la question, la troisième s'efforçant d'analyser le compromis actuel entre intégration et souveraineté nationale au sein de la construction européenne.

De 1951 jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle (avec comme point d'orgue Maastricht) la Construction européenne transcende la question nationale : c'est elle qui progresse alors que la nation est sur la défensive. La peur du communisme stalinien et l'appui américain ainsi qu'une relative homogénéité de « l'Europe des Six » rhénane et chrétienne-démocrate poussent en ce sens. La Grande-Bretagne reste sur la périphérie, la victoire lui offrant toujours, lui semble-t-il, une perspective mondiale, tandis que l'Allemagne s'exclut du jeu national pour lequel elle développe alors une phobie historique : elle s'adonne au « nationalisme constitutionnel » et s'impose la « Selbstbeschränkung » (l'autolimitation de la puissance ». Quelques-uns des

principaux moteurs de la rivalité nationale (en outre décrédibilisée par les horreurs des deux guerres mondiales) semblent à l'arrêt. Le « couple franco-allemand » devient un facteur majeur d'une construction européenne sachant « intégrer-dépasser » la question nationale. La première réalisation européenne, la Communauté du charbon et de l'Acier (CECA) présente un caractère supranational affirmé. Certes il y a le rejet de la Communauté européenne de la défense (CED) en 1954, mais les traités de Rome et la CEE, en net retrait par rapport au supranationalisme de la CECA, conservent néanmoins des principes et un fonctionnement dépassant le simple niveau intergouvernemental. La Politique agricole commune tout comme le Système Monétaire Européen des années 1970 en sont de bonnes illustrations. L'étape du début des années 1980 au début des années 1990 accentue encore cette dynamique d'une construction européenne sachant remettre en cause la sacralité nationale en osant effleurer les « icônes » de la Nation : la monnaie, les frontières, l'Armée, la fiscalité.... C'est le Marché Unique, Schengen, l'embryon de structures militaires.

Cependant, conjointement ou tour à tour, les nations s'inquiètent précocement devant les atteintes à leur souveraineté comme le démontrent successivement De Gaulle et sa « politique de la chaise vide » au milieu des années 1960, Margaret Thatcher refusant la solidarité financière dans les années 1980.

La chute du mur de Berlin a un impact contrasté sur la dialectique Europe/nation. Le communisme n'avait pas effacé les nationalismes mais les avait niés, leur permettant de resurgir avec fraîcheur dans leur intensité, leur diversité et leur dangerosité. Avec l'effondrement de la Yougoslavie, on assiste au retour des conflits nationalistes et du « nettoyage ethnique » aux portes mêmes de l'Europe. La disparition de l'URSS entraîne aussi la réunification de l'Allemagne qui renoue avec la nation, met fin à l'autolimitation de sa puissance alors même que le « couple franco-allemand » perd de sa signification. Cependant, l'Europe joue un rôle majeur pour désamorcer la bombe nationaliste à l'Est. Le Conseil de l'Europe œuvre en ce sens et, de leur côté, les « critères de Copenhague » de 1993 posent le principe du respect des minorités en échange de l'aide et de l'intégration européennes. La conférence de Maastricht et l'adoption du principe de la monnaie unique affirment la volonté de poursuivre la construction européenne malgré les forces centrifuges nationales renforcées par le basculement à l'Est. Pour peu de temps.

En effet, à l'approche du tournant du XXème siècle et dans les deux décennies qui suivent, jusqu'à nos jours, c'est l'Europe qui est sur la défensive face au réveil de la nation.

L'Europe n'est plus perçue comme un aménagement humaniste et protecteur de la mondialisation, mais au contraire comme un vecteur puissant de cette dernière. Elle devient, pour une partie de l'opinion le « cheval de Troie » de la mondialisation libérale et de ses excès. La désindustrialisation, les délocalisations, le chômage structurel persistant, la fracture sociale et culturelle lui sont, pour tout ou partie, attribués. La crainte des « plombiers polonais », la directive Bolkenstein, les « travailleurs détachés », les accords de libre-échange signés ou discutés avec le Canada, le Japon, le Mercosur renforcent la méfiance. Les dérives de la spéculation et surtout la crise financière de 2008 amplifiée par la crise de l'Euro et la crise de la dette (à l'exemple de la crise grecque) accentuent encore le divorce. La crise migratoire interroge sur la pertinence des accords de Schengen tout particulièrement dans les pays les plus exposés (l'Italie de Lampedusa, la Grèce des îles, la France de Calais...) ainsi que, pour des raisons historiques, dans les pays de l'Est. Ces derniers font preuve d'un souverainisme d'autant plus sourcilieux que leurs frontières sont récentes et que leur indépendance réelle est récemment retrouvée (lors de la chute du Mur). Ils craignent un « multiculturalisme » qui, leur

semble-t-il, mettrait en cause une identité déjà fragilisée par la diversité de leur population. Au mieux, l'Europe démontre son absence de solidarité et son impuissance face aux difficultés, au pire elle semble en être à l'origine, et tous les chantiers de la construction européenne sont bloqués, voire remis en cause. Certains évoquent même la « déconstruction » de l'Europe. La nation apparaît dès lors comme l'ultime refuge, en particulier pour les plus fragiles. Le « non » français et néerlandais aux référendums de 2005, le Brexit, le blocage de la réforme de la zone euro sont, parmi bien d'autres, les signes de ce désamour. La poussée nationale en vient à remettre en cause certains États-Nations eux-mêmes (Espagne, Belgique...) au point que l'Union européenne, après avoir semblé favoriser les minorités nationales (cf la Convention pour la protection des minorités nationales, la Charte européenne des langues régionales et minoritaires de 1992) craint désormais leur impact « balkanisateur » et se montre solidaire des États-Nations menacés.

Cependant, le rôle puissant de la Banque centrale européenne (une institution particulièrement représentative de la construction européenne, en particulier sous la direction de Mario Draghi dit « Super Mario ») dans la lutte contre la crise de la dette et la crise économique contre l'avis même de la « Buba », démontre qu'il faut pour le moins nuancer l'impuissance européenne, la supposée toute puissance de l'Europe allemande et la pertinence de l'échelle nationale face aux difficultés du temps présent.

Aujourd'hui, alors que l'euroscpticisme semble triompher, quel est le compromis plus ou moins tacitement accepté entre construction européenne et nation ? L'Europe se dote d'institutions, cherche à améliorer son fonctionnement. Le traité de Lisbonne évite d'attribuer à l'Europe les symboles de la souveraineté : celle-ci reste dans son principe réservée à la nation. Cette dernière reste aussi, pour l'essentiel le cœur de la vie démocratique : ce sont les élections nationales qui demeurent déterminantes dans la vie politique des peuples. De même la solidarité et les systèmes de sécurité sociale restent des choix nationaux fondamentaux. Le niveau de protection, et donc de ponction, l'équilibre entre la récompense de l'initiative d'une part, et la lutte contre les inégalités d'autre part sont profondément caractéristiques de l'histoire, des mentalités, des choix de société, donc de la nation. La question fiscale est étroitement corrélée aussi aux choix de société propres à la nation. Tout comme « l'exception culturelle ». De même l'Europe fait-elle le rude apprentissage de la résilience de la nation dans sa politique étrangère et de sécurité : les nations membres ne sont pas prêtes de s'effacer devant la « PESC » (comme l'attestent leurs positions radicalement opposées dans la seconde guerre du Golfe). De même la vision post-nationale dans la définition des différentes facettes de la politique extérieure européenne se heurte-t-elle à la dure réalité du primat de la nation : ambitions de la Russie et annexion de la Crimée, blocage du processus de Barcelone lié aux dissensions au sein du monde méditerranée, l'America first du Président Trump, etc.

La construction européenne fixe un cadre, définit des normes (politiques, budgétaires, etc.) et régit le marché, à l'intérieur et vis-à-vis du monde extérieur. Mais ce faisant, ne laisse-t-elle pas à la nation une souveraineté plus apparente que réelle ? Cependant elle demeure légitime aux yeux des nations à condition de répondre à plusieurs défis : le défi démocratique (Europe des peuples et non seulement des élites), le défi de la zone euro (éviter le retour de la crise financière), le défi migratoire (trouver l'équilibre entre l'accueil et les réticences d'une partie des populations), le défi de la sécurité (lutte contre le terrorisme, contenir les éventuelles ambitions russes et cela dans un contexte de désengagement des États-Unis)

Les observations des correcteurs se rejoignent et soulignent plusieurs déficiences. Dans beaucoup de copies, la nation est définie de manière simpliste, trop souvent assimilée à « état » ou « pays », ou encore confondue avec le nationalisme. La question de « la » nation est trop systématiquement ramenée à une interrogation sur « les » nations, sous-entendus les États. Les formes et incarnations diverses de la nation, à des échelles multiples (États-Nations et nationalismes « régionaux » ...), ses contradictions, la part de passion qui l'habite, le rôle de refuge qu'elle peut représenter (pour certains plus que pour d'autres) la perception (à tort ou à raison) des valeurs et des ombres que les hommes, l'histoire, la terre lui auraient conférés, sont rarement évoqués. Bien souvent, on renverse la proposition et l'on traite trop systématiquement « les nations et l'Europe ». Même les définitions les plus élémentaires sont souvent oubliées sitôt l'introduction achevée et le devoir retombe parfois, dans l'ornière d'un déroulement mécanique des connaissances.

Les meilleures copies mettent en évidence la double contradiction qui hante le sujet : ce sont les nations qui veulent l'Europe (les grandes nations « construites », telles que Renan a pu les décrire), parce qu'elles y trouvent avantage, d'une manière ou d'une autre. Même l'Allemagne qui payait pour tout le monde y trouvait, il fut un temps, un brevet de respectabilité et un ancrage rassurant. Et un sincère désir de paix et d'idéal européen ne sont pas à exclure non plus dans cette propension des nations à se rapprocher au sein d'une construction commune. En même temps elles craignent d'y perdre leur souveraineté et se défendent de l'emprise de « Bruxelles ». Nombre de copies, bonnes et moyennes, font apparaître cette première contradiction qui oblige la construction européenne à composer avec la question nationale. Moins nombreuses sont les copies qui mettent en évidence la seconde contradiction, celle d'une Europe qui protège les minorités nationales (frôlant la majorité dans certains États baltes) parfois au risque d'affaiblir les États-nations et de miner la construction elle-même.

Trop peu de copies parviennent à suivre un plan rigoureux. Happés par le récit, les candidats se laissent aller à une histoire de la CEE/UE et à des développements qui ont plutôt pour thème « élargissement et approfondissement », « unité et diversité », « les limites de l'Europe » etc. Les discours populiste ou pro-européen, sans prise de distance, déteint sur les copies. Même si de nombreuses copies évoquent les responsabilités de la crise des migrants ou (plus rarement) les effets pervers de la mondialisation, il faut bien constater la rareté des analyses explicatives, l'absence des femmes et des hommes dans des récits désincarnés accumulant les dates et les faits. Et ce n'est pas pour autant que les institutions sont correctement prises en considération.

Si certains candidats intègrent la dimension chronologique, c'est souvent pour s'abandonner à une démarche uniquement descriptive. La trace du communisme et l'impact de la chute du mur, la situation nationale à l'Est sont rarement cités : il y a là comme une trappe dans les représentations mentales de beaucoup de nos étudiants. La politique de la chaise vide et le Conseil de l'Europe sont méconnus. De manière générale d'ailleurs, en dehors d'une référence à la CECA on constate l'habituel déficit des souvenirs de la première année de la prépa. Les chocs qu'ont représentés la Yougoslavie, les « printemps arabes », l'Ukraine dans l'élaboration d'une PESC sont trop rarement évoqués. En revanche l'actualité immédiate est omniprésente : le Brexit et « Macron » sont rarement absents des copies.

On signale des perles et erreurs qui font sourire le correcteur tout en indignant le professeur : « les accords de Shenzhen »... « la nation, un héritage gréco-romain »... les « traités de Westphalie qui mettent fin aux guerres napoléoniennes »... De Gaulle imposant plus

d'intégration au sommet de La Haye en 1972...Le traité de l'Élysée de 1963 devenant le « traité de Versailles » (!)... Liste non limitative...

Il ne faudrait pas, cependant que cette analyse critique cache l'essentiel : un sujet difficile mais plutôt assez bien compris, majoritairement un traitement d'ensemble assez honorable pour une première approche, et un niveau d'analyse pertinent et approfondi pour un nombre significatif de candidats permettant à l'épreuve de jouer son rôle dans le concours.

HISTOIRE ULM - LYON**(épreuve n° 277)****ANNEE 2018****Épreuve conçue par ESCP Europe****Voie littéraire**

	NB CANDIDATS	MOYENNES	ÉCARTS-TYPES
RÉSULTATS GLOBAUX	339	10,19	3,29

FILIÈRE			
ENS Ulm et ENS de Lyon (BEL)	339	10,19	3,29

ÉCOLES UTILISATRICES			
EDHEC Business School	183	10,31	2,97
EM Strasbourg Business School	99	09,47	3,28
emlyon business school	199	10,59	3,06
ESCP Europe	212	10,56	3,10
ESSEC Business School	216	10,63	3,05
GRENOBLE École de Management	157	10,02	2,99
HEC Paris	199	10,94	3,08
Montpellier Business School	99	09,47	3,28
RENNES School of Business	99	09,47	3,28

HISTOIRE ULM - LYON
(épreuve n° 277)
ANNÉE 2018
Épreuve conçue par ESCP Europe
Voie littéraire

Le sujet proposé était au cœur du programme des classes de prépa et ne posait pas de problèmes de connaissances. Encore fallait-il s'attacher à traiter le sujet avec le plus de rigueur possible ce qui a été négligé par beaucoup de candidats. Certains se sont contentés d'y répondre par un exposé général sur les Etats-Unis dans les relations internationales, d'autres ont traité un sujet sur l'isolationnisme des Etats Unis, ce qui n'était pas le sujet. La difficulté rencontrée par beaucoup de candidats a été celle du plan devant intégrer deux moments différents (1917-1941) dans une même problématique. Toutes sortes de plans pouvaient être acceptés : thématiques, chronologiques, voire un mixte des deux. Les plans thématiques ont dans l'ensemble donné des résultats décevants car ils ont eu tendance à écraser les différences chronologiques entre les deux avant-guerres alors que la situation des Etats-Unis a profondément changé d'un conflit à l'autre. Les notes ont été d'autant plus favorables que les candidats ont su, au-delà de la chronologie classique des prises de positions des Etats Unis à l'international, mettre en valeur les conflits politiques, culturels qui ont opposé les courants favorables à une intervention extérieure et ceux qui la redoutaient.

La difficulté du sujet tenait à la contrainte de montrer les ambiguïtés et les contradictions de choix politiques et militaires inspirés à la fois par une culture empreinte d'idéalisme, une mémoire ancienne de l'histoire américaine et la nécessité de répondre à un enchaînement des événements rarement anticipés par l'entourage du président. Les meilleures notes ont été obtenues par des candidats qui ont su analyser le jeu complexe des institutions, entre le président, le congrès, les lobbies qui donnent aux débats américains sur la guerre, une dimension très différente de ce qui s'est passé en Europe. La narration des faits diplomatiques et de l'évènementiel pouvait en revanche être traitée sans entrer dans des détails excessifs.

Il était bien sûr nécessaire de brosser un rapide tableau de ce qu'on pouvait appeler un esprit original de la politique extérieure des Etats-Unis, qui apparait à travers plusieurs textes fondateurs dont la mémoire est encore présente dans le contexte des deux-avant-guerres. Il était utile d'évoquer, sans s'attarder, la position des pères fondateurs soucieux de ne pas s'engager dans les conflits européens à un moment où le territoire américain semblait encore vulnérable, le souci d'être d'abord une nation commerçante et neutre (référence à la doctrine Monroe souvent mal analysée par les candidats car elle précisait que la neutralité américaine devait avoir pour

contrepartie la non-intervention des Européens dans les affaires du continent américain). On pouvait aussi prendre en compte une géopolitique des Etats-Unis et l'atout défensif que représentaient alors les océans. Jouait encore le mythe de « l'exceptionnalisme » américain, de la « destinée manifeste » qui faisaient des Etats-Unis un modèle de morale vertueuse (nation puritaine, démocratie, Etat de droit) qui ne pouvait se compromettre avec les vieilles nations européennes marquées par une culture du conflit et de la manigance.

Il fallait bien sûr montrer que ces mythes qui restent présents dans la mentalité américaine et même dans le comportement de ses dirigeants à la veille des guerres mondiales se sont heurtés à des contradictions permanentes. D'abord parce que l'économie a profondément évolué au fil du siècle, diversifié ses horizons commerciaux dans le monde entier ce qui ne devait pas toutefois entraîner les candidats à de longs développements sur la politique des Etats-Unis à l'échelle du continent américain ou en Asie ce qui était hors sujet. En revanche, La poussée de la population immigrée (poids de la communauté allemande, importance de la composante irlandaise hostile à la Grande-Bretagne) a joué dans les hésitations et le retard de l'engagement américain. On devait tenir compte aussi dans l'avant-guerre d'un courant hostile à tout conflit extérieur animé par une forte résistance de l'intelligentsia (fondation Carnegie) et l'engagement du candidat démocrate aux présidentielles Jennings Bryan (1896, 1900 1908) qui prit la tête d'une opposition résolue à la guerre menée aux Philippines après la déclaration d'indépendance. Il suffisait d'évoquer la « doctrine Roosevelt » qui n'impliquait en rien de s'aventurer dans un conflit européen. On devait par contre noter que discrètement, au tournant du XXe siècle, la présidence s'était engagée dans les affaires européennes (Conférence d'Algésiras) et en Asie (traité de Portsmouth) avec toutefois la volonté de ne pas prendre parti ce qui devint un élément clef de la position américaine, de ses hésitations et de son ambigüité.

Au moment où fut élu Woodrow Wilkson, une part importante des arguments en faveur de l'isolationnisme avait disparu en particulier à cause de la percée des grands trusts américains en Europe, mais Wilson restait un pacifiste convaincu ce qui le poussa en 1914 à maintenir les Etats-Unis en dehors du conflit, argument majeur dans sa campagne pour sa réélection. Ses sympathies pour la Grande-Bretagne (démocrate et libérale) mais surtout la violation de la neutralité belge négligée par les candidats lui firent adopter une bienveillance envers la triple entente et un soutien commercial à l'effort anglais et français encouragé par les financiers américains déjà très engagés, eux, dans le conflit. Dans un contexte de guerre totale cette aide matérielle considérable pouvait être considérée par les Allemands comme un engagement dans le conflit et justifier une guerre sous-marine qui en dépit du drame du Lusitania (1915) ne suffit pas à déclencher la guerre. Indice de la résistance de l'opinion. Wilson fut réélu en novembre 1916 sur le slogan « Il nous a maintenu en dehors de la guerre ».

D'autres éléments qui ont joué de manière contradictoire devaient être mis en avant par les candidats : la pression de la communauté allemande, la chute du tsarisme qui permit à Wilson de dire que l'Amérique rejoignait la croisade des démocraties contre les régimes agressifs et autoritaires. Mais c'est seulement l'intensification de la guerre sous-marine qui affectait directement tout le commerce des Etats-Unis (engorgement des ports, protestation des exportateurs de céréales du Mid-West et des planteurs de coton du sud) et le télégramme Zimmerman, menace directe sur le territoire américain qui conduisirent Wilson à déclarer la guerre, le 2 avril 1917. En profondeur jouait aussi désormais la pression des milieux financiers (la banque Morgan) : les créanciers étaient intéressés à soutenir leur débiteur. La guerre avec l'Autriche ne fut votée pourtant qu'en décembre 1917 et les Etats-Unis ne furent jamais en guerre avec l'Empire Ottoman et la Bulgarie. Enfin les Etats-Unis ne sont pas entrés en guerre pour soutenir les buts de guerre des Alliés comme on l'a vu dans beaucoup de copies mais pour répondre à leur propre stratégie. Wilson écrivait en juillet 1917 au colonel House (Affaires étrangères) : « L'Angleterre et la France n'ont aucunement les mêmes vues que nous sur la paix.

Quand la guerre sera finie, nous pourrons les forcer à suivre notre manière de penser car à ce moment ils seront financièrement dans nos mains ».

La fin de la guerre en dépit du nouveau rôle mondial des Etats-Unis s'accompagna de la renaissance d'un puissant et nouveau isolationnisme qui devait être analysé par les candidats. En écartant le pacte de la SDN, Cabot Lodge leader de la majorité républicaine, exprima le refus d'un engagement nouveau à défendre l'intégrité territoriale et politique de tous les membres, ce qui rompait radicalement avec l'héritage isolationniste des Etats-Unis.

Au-delà, les américains exprimaient une critique de la guerre qui était alors perçue uniquement en termes fiscaux : elle avait coûté trop cher au contribuable, sans voir la puissance nouvelle que le pays avait obtenu. Le nationalisme européen comme la poussée des mouvements révolutionnaires contribuèrent alors à justifier les positions de Harding (1920) sur une position qui devait être durable « America first » et au-delà sur la fermeture de l'immigration et le protectionnisme économique. Mais il s'agissait de positions contradictoires à moyen terme : les américains se trouvaient contraints au nom de la logique de leurs banquiers et de leurs grands industriels de s'engager dans une politique de prêts (Dawes- Young) et d'importants investissements en Allemagne (Ford GM). Ces nouvelles raisons d'entrer dans un conflit, liées au nouveau rôle des Etats-Unis dans le monde étaient confrontées toutefois à la puissance d'un idéalisme américain dans l'opinion dont la traduction se retrouva dans le pacte Briand Kellogg (1928), tout comme dans la condamnation du Japon pour l'invasion de la Mandchourie (rôle de Stimson).

La crise économique, la conviction que le protectionnisme constituerait la solution pour relever l'économie américaine, la dévaluation offensive du dollar, renforcèrent encore l'idée qu'il fallait s'écarter de l'Europe pour inspirer une ligne « nationale » de reconstruction, actée à la conférence de Londres et soutenue par un Congrès dans lequel les fermiers du Mid-West, les cotonniers du sud et les métallurgistes du Nord-Est étaient très influents. Les candidats ont en général sous-estimé l'importance, alors, de la rivalité britannique avec les Etats-Unis (hostilité à la préférence impériale), le problème de l'obstination des Européens à ne pas régler leur dette, l'éloignement du danger allemand et japonais, autant de raisons pour les Etats-Unis de ne pas recommencer « l'erreur » de 1917. C'est une interprétation alimentée au sénat par la commission Nye en 1934, sur le rôle des « marchands de canons » et des banquiers dans l'entrée en guerre en 1917, à un moment où l'opinion américaine est volontiers ignorante des réalités européennes.

Roosevelt, à la différence de Wilson, restait avant tout préoccupé par le redressement intérieur et laissa son entourage notamment les professionnels du « State department » et les ambassadeurs mener la stratégie extérieure en lien avec les chefs de l'arme navale, la seule à pouvoir compter. Roosevelt resta neutre (invasion italienne de l'Ethiopie, guerre d'Espagne) et c'est seulement dans sa seconde présidence qu'il acquit peu à peu la conviction que l'agressivité de l'Allemagne et du Japon rendait un conflit inévitable. Les accords de Munich laissèrent l'Amérique largement indifférente.

La guerre européenne à partir de septembre 1939 ne provoqua pas de décision propre à appuyer militairement la Grande-Bretagne et la France et Churchill désespéra d'obtenir la livraison d'avions pendant les pires heures de la bataille d'Angleterre. Toute initiative restait paralysée par le jeu entre une présidence soucieuse de ne pas brusquer le Congrès et des partis profondément divisés mais unis dans leur refus de concéder au président des pouvoirs supplémentaires et d'assumer devant l'opinion la responsabilité d'un engagement dans le conflit.

Les ambiguïtés et les hésitations de Roosevelt étaient liées alors à l'importance des mouvements d'opinion dont la description a permis aux meilleures copies de se détacher de l'ensemble. Les isolationnistes se manifestèrent bruyamment : l'American Mothers Neutrality League, l'America First Committee, soutenus par le *Chicago Tribune* ou de grands militaires comme le chef d'état-

major George Marshall ou le général Wedemeyer. Et du côté interventionniste la mobilisation de l'opinion ne fut pas moindre : The White Committee, le Century Group, le National Emergency Committee soutenus par le *New York Times*, le *Herald Tribune*, *Time* et *Life* , mais aussi des écrivains comme Dorothy Thomson et Robert Sherwood qui avec de grands avocats d'affaires voulaient défendre les Anglais.

L'avocat le plus célèbre de l'isolationnisme fut alors Charles Lindbergh dont les bonnes dispositions lui valurent d'être décoré par Goering à l'occasion d'une visite aux forces aériennes allemandes. Son antisémitisme n'était alors pas isolé comme en témoigne les positions de Henry Ford.

Les très bonnes copies ont évoqué l'importance de la production d'Hollywood dont les nombreux films antinazis joueront un rôle dans la mobilisation de l'opinion. Importante, encore, fut l'action des services secrets anglais dont le British Security coordination interviendra dans la vie publique avec la complicité du FBI.

Le débat opposait enfin les régions des Etats Unis. L'épicentre du mouvement anti guerre était à Chicago avec ses minorités germaniques et plus largement dans le Mid-West alors qu'à New-York, banquiers, avocats, intellectuels, étaient plus favorables à l'entrée en guerre. Harvard et Yale par contre étaient hostiles et à l'image de son père ambassadeur à Londres et partisan de la politique de Chamberlain, JF Kennedy, étudiant à Harvard, prit parti pour les isolationnistes.

Un tournant apparut avec le blitz de Londres et le courage des Anglais qui impressionnèrent l'opinion américaine. Roosevelt fit alors un pas supplémentaire en faveur de la Grande-Bretagne, avec la loi prêt bail, mais que les Etats-Unis accordèrent à la condition que les Anglais abandonnent la « préférence impériale » et acceptent la doctrine de la « porte ouverte » américaine.

Roosevelt restait toutefois convaincu de l'étroitesse de sa marge de manœuvre politique face au Congrès. Il n'évoluera en fait que sous la pression de son cabinet : Henry Stimson, Frank Knox, Henry Morgenthau, et surtout Harry Hopkins qui s'inquiétaient de l'impréparation de l'armée américaine, alors au 17 e rang des puissances militaires dans le monde. Ce n'est qu'en août 1941, quand le Japon étendit son influence vers l'Indochine, que Roosevelt rencontra Churchill et signa la Charte de l'Atlantique qui fixait les grands objectifs d'une réorganisation du monde et assurait que si le Japon déclarait la guerre, la priorité serait donnée à la lutte contre l'Allemagne ce qui engageait les Etats-Unis sans qu'ils soient belligérants. Roosevelt avait donc évolué mais sans satisfaire Churchill à qui il confia « Il faut attendre qu'un événement éduque l'opinion américaine ». L'évènement n'intervint qu'en décembre 1941 avec l'attaque japonaise de Pearl Harbour que Roosevelt n'avait pas anticipée (il ne pensait pas à une agression aussi meurtrière et aussi loin des bases nippones) qui décida paradoxalement l'engagement américain dans la guerre en Europe.

HISTOIRE B/L
(épreuve n° 279)

ANNEE 2018

Épreuve conçue par ESCP Europe

Voie littéraire

	NB CANDIDATS	MOYENNES	ÉCARTS-TYPES
RÉSULTATS GLOBAUX	246	10,31	3,61

FILIÈRE			
B/L Lettres et sciences sociales	246	10,31	3,61

ÉCOLES UTILISATRICES			
AUDENCIA Business School	172	10,20	3,49
BREST Business School	28	09,96	3,24
BSB Burgundy School of Business	53	09,26	3,38
École de Management de Normandie	46	09,30	3,57
EDHEC Business School	176	10,36	3,48
EM Strasbourg Business School	87	08,90	3,38
emlyon business school	179	10,54	3,32
ESC La Rochelle	46	09,30	3,57
ESCP Europe	164	11,09	3,38
ESSEC Business School	186	10,88	3,40
GRENOBLE École de Management	152	09,99	3,43
Groupe ESC CLERMONT	46	09,30	3,57
Groupe ESC PAU	29	09,69	3,25
HEC Paris	167	10,88	3,46
ICN Business School	46	09,39	3,49
IMT - Télécom école de management	40	08,95	3,41
INSEEC Business School	37	09,70	3,37
ISC PARIS Business School	46	09,30	3,57
ISG International Business School	41	10,07	3,32
Montpellier Business School	87	08,90	3,38
RENNES School of Business	87	08,90	3,38
SKEMA Business School	133	09,70	3,33
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)	46	09,30	3,57
TOULOUSE Business School	118	09,69	3,43

GEOGRAPHIE

Filière ENS LYON

Bernard BRAUN

1°) Sujet : Le Brésil : puissance mondiale ou puissance régionale ?

Exemples précis et illustrations attendus.

Rappel du sujet 2017 : Inégalités sociales et mobilités spatiales dans le monde.

2°) Les attentes du jury.

Elles demeurent, plus que jamais, identiques à celles des années précédentes.

Elles portent toujours sur 6 points principaux :

- Une bonne analyse des termes du libellé du sujet permettant de dégager une problématique géographique.
- Un plan, clairement annoncé, répondant à cette problématique.
- L'élaboration d'une introduction consistante, faisant ressortir les deux premiers points énoncés.
- L'exposé de connaissances sûres, claires et actualisées.
- La capacité à élaborer des dissertations fondées sur une démarche personnelle intégrant notamment des changements d'échelles.
- La réalisation de croquis, dont un dit de synthèse.
- Les croquis sont très appréciés ; encore faut-il qu'ils soient adaptés au sujet et intégrés à la démonstration, ce qui n'a pas été le cas chez ¼ des candidats.

3°) Remarques de correction.

a) Les introductions ont présenté deux faiblesses principales :

- La notion de « puissance » n'a pas été définie de manière claire et précise.

Gérard DOREL a exposé à plusieurs reprises que « la puissance d'un Etat se caractérisait par son poids territorial, démographique, économique, et à sa capacité à utiliser des instruments

politiques, sociaux, culturels, diplomatiques et militaires pour étendre son influence en dehors de ses frontières ».

- Chez de nombreux candidats, la problématique a souvent consisté à reprendre le libellé du sujet sous forme d'interrogations, tout en le paraphrasant.

b) Les plans mis en œuvre dans un tiers des copies se sont contentés de développer successivement les deux échelles spatiales proposées.

Les meilleures copies ont mis et maintenu en perspective les deux échelles spatiales.

Les typologies (38 copies) ne s'imposaient pas et n'apparaissaient pas pertinentes pour répondre à la problématique centrale du sujet.

Comme chaque année, c'est la qualité du raisonnement et de sa progression qui a fait la différence entre les candidats, ce qui a permis de dégager 28 très bonnes copies, notées 15/20 ou plus.

4°) Conseils aux futurs candidats.

- Suivre les conseils méthodologiques de leur préparateur.

- Travailler sérieusement la question 2019 (Les littoraux dans le monde) pour faire référence, comme cette année, aux travaux de nombreux géographes spécialistes du thème proposé.

- Eviter impérativement les plans historiques : la géographie part du présent et dans un second temps convoque l'histoire comme facteur explicatif ; et non pas l'inverse.

- Eviter les formulations trop « journalistiques », voire triviales, qui ne répondent pas aux attentes académiques et scientifiques d'une dissertation du niveau d'une école comme l'ESSEC.

- Lire ce rapport !

5°) Statistiques.

- 218 étudiants ont choisi cette épreuve, contre 244 en 2017 (- 12 %).

- Les notes s'échelonnent entre 5 et 18 /20 (aucun 20/20 n'a été attribué ; il y en avait eu 2 en 2017 et 5 en 2016).

- La moyenne 2018 est comparable à celle de 2017 : 10,38 /20, contre 10,34 /20.

- 13 % des candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 15 /20 (soit 28 copies), comme en 2017.

- Les notes indigentes (6 /20 ou moins) ont été peu nombreuses : 18 copies, soit 8 % ; comme en 2017.

RAPPORT
ÉPREUVE ÉCRITE DE GÉOGRAPHIE
FILIERE A/L (PROGRAMME ENS PARIS) EDITH BODIN BOMATI

– Rappel du sujet année 2018

Mobilités contemporaines et espaces publics dans le monde.

– Barème, attentes du jury

Le jury attendait une réflexion sur les notions du sujet.

- La notion de mobilités comme déplacements avérés et comme potentiel de déplacement, de mouvement. Les représentations des sociétés ne peuvent être écartées. Noter l'inscription dans une temporalité contemporaine.
- D'où une mise en relation avec des phénomènes, des processus actuels de circulations réelles ou projetées, migrations, flux divers, métropolisation, périurbanisation, dynamiques vers les « espaces du large » (F. Tomas)...
- La notion d'espaces publics. Une invitation à porter son intérêt, sa réflexion sur la publicité d'un espace. On notera sa formulation au pluriel car les espaces publics pris dans leur dimension physique, matérielle et sociale se distinguent de l'espace public pris comme sphère publique et opinion publique. La réflexion doit conduire à considérer les espaces publics dans leur évolution conceptuelle comme possible espace de vie en société et d'épanouissement de l'opinion.
- Le sujet invite à réfléchir aux espaces publics comme espaces de circulation, lieux privilégiés de la rencontre, de l'interaction sociale et de la communication des idées.
- C'est la mise en relation des notions du sujet qui doit retenir l'attention car les espaces publics sont en principe, des espaces ouverts aux mobilités et les mobilités définissent, caractérisent, produisent même les espaces publics et ce, à différentes échelles.

Le jury attendait une analyse sur la relation entre mobilités et espaces publics.

Quelle identification des espaces publics concernés ? Quels processus liés aux mobilités ? Quels effets, quels impacts sur les espaces publics ?

Quelles pratiques et interactions sociales ? Quelles limites à ces interactions ?

Quels enjeux d'aménagement, d'habitation, de cohabitation humaine, voire d'habitabilité de l'espace? Quelles logiques et stratégies d'acteurs ?

Quelles productions d'espaces publics ?

Les mobilités participent aussi de la diffusion de modèles d'espaces publics dans le monde. Quelles interactions, quelles dynamiques ?

Questionnement de base non exhaustif.

Réflexion très ouverte, les enjeux sont nombreux, variés. Le/la candidat(e) est appelé(e), par sa propre analyse du sujet, à proposer, à sélectionner, à hiérarchiser les enjeux et à construire un raisonnement selon une problématique personnelle.

– Remarques de correction, commentaires synthétiques (ce qui a été bien traité/compris, ce qui a été mal traité/mal compris, exemples de plans)

Les candidats ont sérieusement préparé la question au programme. Les résultats, pour bon nombre de copies, sont convenables comme en témoigne la moyenne qui, cette année, atteint : 11,3.

Les efforts pour mettre en place une démarche d'analyse spatiale et pour tenter d'apporter des preuves à l'argumentation sont notables, mais cette situation est loin d'être homogène. Des difficultés persistent...

En introduction, le manque de maîtrise des notions et du vocabulaire géographique est, pour certaines copies, manifeste ; que ce soit pour la notion d'espaces publics (approche en définition incomplète, insuffisante), mais surtout celle de mobilités, pour laquelle ces candidats ont une connaissance des plus sommaires.

Concernant la notion d'espaces publics au pluriel dans le sujet, on note de manière quasi systématique, une absence de réflexion sur cette notion proposée au pluriel dans le sujet. Souvent le candidat utilise un singulier sans la moindre interrogation.

La réflexion à conduire sur la relation entre les notions géographiques du sujet est nettement insuffisante et dès lors, les enjeux que peut porter le sujet ne sont pas suffisamment mis en avant. Les problématiques, pour certains, restent vagues, faibles par déficit de sens.

Le développement souffre encore d'accumulation, de juxtaposition d'idées de cours et de lectures ; ce qui condamne tout effort personnel de réflexion et de construction raisonnée sur le sujet. Le traitement du sujet est alors artificiel et figé. Les démonstrations personnelles font défaut dans les copies qui n'atteignent pas la moyenne. Les copies qui proposent des études de cas, des analyses spatiales précises, plutôt bien choisies ont été valorisées.

Le jury dénonce également des excès de longueurs, des « bavardages » et il attend plus de concision, plus de rigueur pour bien mettre en valeur la réflexion sur le sujet.

Les productions graphiques se limitent à des croquis, certes soignés pour une partie des copies, mais le jury attire l'attention sur le fait que le croquis ne peut se substituer à lui seul à une analyse textuelle et qu'il existe d'autres formes graphiques pour matérialiser son raisonnement.

Une insuffisance de références est relevée. Ces références, quand elles sont complètes, apportent pourtant de la crédibilité à l'argument développé.

Les bonnes copies sont celles qui ont proposé une bonne analyse du sujet dans la complexité de la relation mobilités et espaces publics, celles qui ont fait des efforts de réflexion, de construction d'une démonstration concise (épreuve à 4 heures) bien soutenue par quelques exemples, quelques cas détaillés et pertinents.

– Conseils aux futurs candidats

Il convient de montrer:

- Sa parfaite maîtrise des notions du sujet et une utilisation rigoureuse du vocabulaire géographique au cours du développement.
- Ses capacités à réfléchir à la formulation du sujet pour bien dégager des enjeux qui serviront à élaborer une problématique forte et englobante.
- Ses capacités à maintenir la réflexion tout au long du développement et à dérouler une argumentation raisonnée.
- La qualité du travail qui passe par la sélection pertinente des idées, bien adaptée au sujet. Eviter des reproductions stéréotypées.
- La concision du propos sans pour autant tomber dans des excès, c'est à dire un apport de connaissances succinct, expéditif ; concision qui doit permettre d'être plus efficace pour cette épreuve d'une durée de 4 heures.
- Sa culture géographique qui passe, certes, par la maîtrise des concepts, mais aussi par l'acquisition de sérieuses références sur la question au programme.
- Ses capacités à varier et à soigner les productions graphiques.

– Nombre de candidats ayant concouru année N avec comparatif N-1, échelonnement des notes, moyenne avec comparatif N-1 (non publié)

Session 2018.

Sujet : mobilités contemporaines et espaces publics dans le monde.

Nombre de copies : 27. Moyenne globale : 11,33. Ecart-type : 0,3552.

Inférieur ou égal à 5 : 1 copie. Supérieur ou égal à 15 : 5 copies. Supérieur ou égal à 10 et inférieur ou égal à 14 : 14 copies.

Note minimale : 04. Note maximale : 20.

Session 2017.

Sujet : Pouvoirs et territoires métropolitains en France

Nombre de copies : 25. Moyenne globale : 10,80.

Eventail des notes : 4 à 20.

Inférieur ou égal à 5 : 3 copies Supérieur ou égal à 15 : 4 copies. Supérieur ou égal à 10 et inférieur ou égal à 14 : 12 copies.

